

Maître Marthe POGGI
Notaire
39 boulevard Paoli
20200 BASTIA

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE SORBO OCAGNANO (20213)

Suivant acte reçu par Maître Marthe POGGI, Notaire à BASTIA (20200) 39 boulevard Paoli, le 21 décembre 2023

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, des personnes suivantes :

Mme Monique **SCAMPINI**, épouse **COULOMBON**, demeurant à MALIJAI (04350) 19 ch. des convertis.

M. Jean-Pierre **SCAMPINI**, demeurant à MARSEILLE (13007) 56 av. de la Corse.

M. Jean-Pierre **SCAMPINI**, demeurant à PARIS (75020) 18 rue St Fargeau.

M. Joseph Antoine **CONTI**, demeurant à ALERIA (20270) .Res Casabianda.

M. Etienne **NEGRONI**, demeurant à PARIS (75020) 11 ch. Parc de Charonne

M. Jean-Luc **NEGRONI**, demeurant à BASTIA (20200) rue Gabriel Péri.

Désignation des biens :

A SORBO OCAGNANO (20213)

Une parcelle cadastrée lieudit Diceppo section B numéro 152 pour 85a 28ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 : « *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.* »

Adresse mail de l'étude : marthe.poggi@notaires.fr

POUR AVIS
Me Marthe POGGI, Notaire